LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Valenciennes infos

N°70 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2016

MA VILLE AVANCE | REGARDS | ENSEMBLE | CÔTÉ PRATIQUE

DOSSIER

Cadre de vie

La voirie au cœur des priorités

p - 06

www.valenciennes.fr

Ville de Valenciennes

Boulevards

Watteau et Pater vont changer de visage

Sur le même modèle paysager et qualitatif que le boulevard Carpeaux, les boulevards Watteau et Pater vont être requalifiés par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole.

Après les boulevards Carpeaux, Froissart et Harpignies, voici Watteau et Pater. Député-maire et président de Valenciennes Métropole, Laurent Degallaix évoque « *des boulevards emblématiques de Valenciennes, avec leurs belles façades, la présence du musée des Beaux-arts, le lycée Watteau. Face à la situation quotidienne d'un mail envahi par les voitures stationnées de manière anarchique, l'état des chaussées, les abords du musée, il est à mon sens indispensable de poursuivre la dynamique qualitative de réaménagement de nos boulevards, en proposant un projet qui soit le plus beau possible et redonne aux piétons et aux cyclistes une place privilégiée* ». Et Laurent Degallaix entend le partager avec les riverains, à qui il est venu présenter au cours d'une réunion de concertation « *une proposition de requalification, qui dans sa version finale, prendra en compte leurs souhaits* ».

Les arbres toujours plus nombreux

Des voiries très dégradées, des arrêts de bus peu fonctionnels, un environnement urbain masqué, des arbres en fin de vie dont l'état phytosanitaire représente une menace pour la sécurité des usagers... Le diagnostic établi par le bureau d'études chargé de travailler sur le boulevard Watteau a été rappelé lors de la réunion publique du 30 mai dernier. « *Pour le boulevard Pater, c'est le même constat. Les voitures qui avancent trop sur les trottoirs ne laissent pas assez de place aux piétons et le milieu reste très agressif pour les arbres* », souligne Guy Marchant, adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Le projet de réaménagement poursuit donc l'objectif d'avantager la fluidité de tous les modes de circulation et de dédier le mail central du boulevard Watteau aux piétons, aux cyclistes et aux arbres. Les platanes des deux boulevards, malades, seront donc remplacés pour des raisons évidentes de sécurité par des essences différentes, adaptées au tissu urbain et dans une parfaite cohabitation avec le contexte spécifique des deux boulevards. Dans la continuité de l'action volontariste portée par la Ville de Valenciennes au sujet des arbres, qui a augmenté leur nombre sur son territoire de plus de 23% en 5 ans (soit plus de 14 000 à ce jour), le projet portera une attention particulière sur la dimension paysagère du projet, dans lequel les arbres et la présence de la nature occuperont « *une place naturellement privilégiée* » précise Laurent Degallaix.

Favoriser le commerce

Pour un meilleur partage de la chaussée, les trottoirs seront élargis (jusqu'à 4,50 mètres de chaque côté, boulevard Pater), des pistes cyclables seront créées et les passages piétons, éclairés la nuit, seront sécurisés par des plateaux surélevés. La circulation en 2x2 voies sera conservée pour les voitures et le mail Watteau dans sa partie centrale sera exclusivement réservé à la promenade, ce qui implique une réorganisation totale du stationnement qui deviendra réglementé afin d'inciter les rotations et le partage du stationnement sur d'autres espaces, tels que le parking Lacuzon où 120 nouvelles places seront aménagées. Pour les résidents des deux boulevards, le stationnement restera gratuit pour leur véhicule et la gratuité sera maintenue pour tous le mercredi matin et le samedi toute la journée pour favoriser le marché et le commerce de centre-ville. Intégralement financées par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, qui est compétente dans le cadre de la rénovation des boulevards valenciennois, les travaux doivent débuter dans le courant de l'automne. La livraison est prévue en 2018 pour le boulevard Watteau et l'année suivante pour Pater. ■

Équipement

Future piscine : action !

Alors que le dossier avance, la déconstruction de l'ancien site va enfin pouvoir commencer, suite au feu vert des experts.

Deux ans, déjà... Le 17 septembre 2014, la piscine municipale de Valenciennes était réduite à néant suite à un incendie. Après deux années (« *bien trop longues* » martèle le député-maire Laurent Degallaix) consacrées aux expertises, voici venu enfin le temps de lancer le chantier de déconstruction. « *Les experts mandatés par la justice ont validé le fait de pouvoir démolir le haut de la piscine. Un appel d'offres a donc pu être lancé avant même que les conclusions finales de l'expertise ne soient rendues. La démolition va donc pouvoir débuter en octobre* », précise Laurent Degallaix. Ce premier chantier va s'étaler sur six mois environ, le temps nécessaire pour déconstruire la piscine, morceau par morceau, avec toutes les précautions qui s'imposent en raison de la présence d'amiante dans les anciens plafonds. « *Toutes les mesures de sécurité seront prises* », assure Laurent Degallaix.

« *Il faut du temps pour reconstruire* »

Le 30 juin dernier, les experts mandatés par la justice ont enfin rendu leur verdict. Ces conclusions, la municipalité les attendaient avec impatience pour enfin pouvoir projeter la construction du futur centre aquatique avec une idée plus précise de l'enveloppe budgétaire. « *Heureusement, nous avons très tôt commencé à plancher sur la future piscine. L'étude de faisabilité, réalisée l'an dernier, a posé le cadre pour chiffrer, point par point, le coût des équipements que pourrait contenir le futur bâtiment. Il y a quelques semaines, la Ville a lancé un appel d'offres pour désigner l'Assistant de Maîtrise d'Ouvrage qui nous accompagnera de bout en bout du projet, à commencer par la rédaction du cahier des charges. Si les choses peuvent paraître longues, tout est vraiment mis en œuvre pour réduire les délais* », indique Laurent Degallaix qui espère une ouverture du centre aquatique courant 2019. Centre aquatique ? Il ne sera véritablement plus question de parler de simple piscine municipale. La Ville travaille sur un projet innovant, attractif pour toutes les générations et dont l'intérêt va dépasser le périmètre du territoire communal. D'ailleurs, Valenciennes Métropole a acté le principe d'une participation de l'agglomération au financement du projet de piscine, dans le cadre de sa politique d'accompagnement de la pratique sportive. D'autres financements seront par ailleurs sollicités auprès de la Région ou encore du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

« *Oui, il faut du temps pour reconstruire un équipement de cette envergure-là. Oui, nous nous y attelons sans jamais perdre de vue que ce projet, nécessaire et attendu par ceux qui utilisaient régulièrement la piscine municipale et pour qui le temps peut sembler long, à commencer par les familles, les scolaires et les clubs, doit pleinement incarner la dynamique et l'attractivité de Valenciennes* », conclut Laurent Degallaix. ■

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

De Dutemple à l'avenue Pompidou, de la ceinture des boulevards à l'avenue Ernest Macarez, près de 350 km de voiries et de trottoirs maillent tout le territoire de Valenciennes.

Ce chiffre montre l'étendue de la tâche pour entretenir et rénover les très nombreuses voies de circulation qui, il faut bien le reconnaître, n'ont pas toujours été régulièrement soignées comme elles auraient dû l'être.

C'est la raison pour laquelle, depuis que je suis devenu Maire, j'ai fait de la requalification des voiries et plus largement de la qualité de notre cadre de vie un objectif prioritaire de l'action municipale.

J'ai ainsi multiplié par six, en moyenne, le budget consacré annuellement à un programme ambitieux pour nos voiries, sans aucune augmentation d'impôts.

En 2016, après la Plaine notamment, plusieurs quartiers sont concernés à commencer par le faubourg Sainte-Catherine et le vieux Chasse Royale.

Je suis conscient qu'il y a encore beaucoup à entreprendre, conscient que de nombreuses rues encore - la vôtre peut être - méritent un vrai lifting et une attention redoublée.

Dans un contexte budgétaire toujours aussi délicat, les équipes municipales en charge de la voirie et du cadre de vie réalisent un travail au quotidien aussi difficile que remarquable.

Avec vous (à l'occasion de réunions publiques en particulier), pour vous, nous nous y attelons avec cette volonté partagée et assumée d'améliorer sans cesse votre environnement proche, ce qui participe au fond à ce que chacun aime toujours un peu plus sa ville, son quartier, sa rue.

Bien sincèrement
Laurent Degallaix

Laurent Degallaix
Député-Maire
de Valenciennes

Sommaire

Ma ville avance p - 02 à 05
Le mot du Maire p - 03
Regards p - 06 à 09
Ensemble p - 10 à 13
Côté pratique p - 14 et 15

Écomobilité

L'agglomération montre l'exemple

Pour aider au développement des véhicules électriques, Valenciennes Métropole pilote un plan de déploiement de bornes de recharge, dont douze seront installées à Valenciennes.

Les véhicules électriques, de plus en plus nombreux à circuler en ville, ont aujourd'hui trouvé toute leur place. Pour répondre aux besoins d'un marché croissant et inciter un maximum d'automobilistes à prendre le virage de la transition énergétique, la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole a lancé un plan de déploiement de bornes de recharge électrique, qui s'inscrit plus globalement dans le grand projet régional VE qui vise à faire des Hauts de France une région pionnière dans le développement du véhicule électrique. L'ambition affirmée est de réussir à proposer des solutions de recharge capables de lever les freins pour celles et ceux qui hésiteraient à passer à l'électrique et étendre par là même l'usage de véhicules 100% électriques sur des trajets intra et périurbains.

Améliorer la qualité de l'air

Pour accompagner le développement de l'électromobilité, Valenciennes Métropole va donc mettre progressivement en place un réseau de bornes de recharges sur tout son territoire, dans le but de proposer aux automobilistes concernés des points de charge dite secondaire, à n'importe quel moment de la journée et de la nuit, a minima tous les 20 km. Au total, 38 bornes seront implantées avant fin 2017. Ville-centre de l'agglomération, Valenciennes accueillera pour sa part onze bornes de recharge accélérée et une borne de recharge rapide, réparties sur sept stations situées place Poterne, place de la gare, place du Hainaut, place verte, rue Sainte-Catherine, au centre hospitalier et à proximité des cinémas Gaumont. Cette dernière, positionnée juste à côté des axes autoroutiers, sera dotée de la borne de recharge rapide qui garantit une recharge totale de la batterie en 20 minutes chrono, contre 1h30 pour une borne accélérée. Accessibles à tous les types de véhicules européens, y compris les vélos et scooters, les bornes pourront servir deux véhicules simultanément. Les automobilistes auront la possibilité d'utiliser soit la carte régionale de transport PassPass (disponible sur inscription), soit leur smartphone. Côté tarifs, les bornes installées à Valenciennes et sur tout le territoire de l'agglomération répondront à la volonté d'harmonisation tarifaire régionale. A titre d'exemple, les personnes inscrites paieront 0,70 € les 20 minutes de charge sur une borne accélérée (3,15 € la charge complète) ou 4,5 € la charge complète de 20 minutes sur une borne rapide. L'exploitation des bornes sera elle aussi mutualisée au niveau régional. Si le coût de l'opération s'élève à 646 550 euros, cette stratégie territoriale de développement de l'électromobilité fait l'objet d'un cofinancement de l'État et de la Région, 35% restant à la charge de Valenciennes Métropole qui témoigne par cet engagement volontariste de son action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air en ville (les véhicules électriques n'émettent pas de polluants atmosphériques et émettent 59% moins de gaz à effet de serre qu'un véhicule thermique) et réduire les nuisances sonores. Des enjeux à atteindre tous ensemble. ■

Chiffres clés

38
Le nombre de bornes installées sur le territoire de l'agglomération, dont 12 à Valenciennes. Ce qui représente 75 points de charge

646 550
En euros, le coût global de ce plan de déploiement de bornes de recharge électrique pour Valenciennes Métropole, avec une participation de la Région et de l'ADEME

3,15
En euros, le tarif avec la carte Passpass pour une recharge complète du véhicule en journée sur une borne accélérée

54
En pourcentage, la part des gaz à effets de serre émis par des véhicules (transport de personnes et marchandises)

Temps fort

Prévenir, tous ensemble

La Ville organise les 9 et 10 septembre la 1ère édition d'un forum d'informations et de services destiné aux seniors.

Mieux manger, pratiquer de l'exercice quotidiennement, se laver les mains plusieurs fois par jour, ne pas consommer trop d'alcool... Les campagnes de prévention martèlent si régulièrement leurs messages qu'on oublie parfois d'y prêter attention. Et pourtant, la prévention minimise les risques au quotidien, tant au niveau de la santé, des accidents domestiques ou encore de l'usage du code de la route. La Ville de Valenciennes développe depuis plusieurs années déjà différentes actions de prévention en direction des seniors, telles que "Seniors restez mobiles", le forum sur la cybercriminalité ou sur le volet santé. Consciente des enjeux qui se posent pour ses aînés, la Ville a décidé de mettre sur pied le forum "Prévenir ensemble", justement imaginé pour « *donner de la visibilité à cette action plus globale de prévention qu'elle porte tout au long de l'année, tout en s'ouvrant à un public plus large afin que les bons conseils puissent être délivrés à tous* », explique Aurore Colson, adjointe au maire déléguée aux seniors. Pendant deux jours, les 9 et 10 septembre, la prévention se déclinera ainsi en quatre thématiques : la santé, les accidents domestiques, la prévention routière et la sécurité de proximité. Pour chaque thème, des professionnels démontreront tout l'enjeu de la prévention. « *Le principe de ce forum ne consiste pas à multiplier les espaces de présentation, mais plutôt de créer de l'interactivité. Lorsqu'il sera question d'audition, un dépistage auditif pourra par exemple être réalisé sur place. Une diététicienne donnera également des conseils personnalisés... Il s'agit d'un forum basé sur l'échange* », détaille Aurore Colson.

Aider chacun à mieux vivre

Diverses conférences et démonstrations pour tous publics rythmeront aussi ce nouveau temps fort au cours duquel « *les jeunes pourront, par exemple, enfiler une "combinaison de vieillesse" pour se projeter sur ce que peut ressentir une personne âgée de 70-80 ans. Il y aura aussi des démonstrations de défibrillateurs, des premiers gestes de secours. Une association enseignera aussi, tout en douceur, les moyens de self défense. Et pour les seniors, il sera possible de passer des audits de conduite avec une auto école, audits dont l'objectif est de réadapter leurs habitudes de conduite afin de les sécuriser* », poursuit Aurore Colson. De nombreux partenaires (le Centre Local d'Information et de Coordination, les sapeurs-pompiers, les polices nationale et municipale ou encore Transvilles) seront présents lors de ce premier forum qui, par de l'information, des conseils pratiques et des recommandations sur l'organisation de la vie des seniors, ne poursuit qu'un seul but : aider chacun à mieux vivre. ■

FOCUS

"Les Sottises" version crèche

"Les Sottises de Valenciennes", gérée par Crèche de France (groupe spécialiste de la création et de la gestion de crèches), ouvrent leurs portes en ce mois de septembre. Cette crèche flambant neuve capable d'accueillir 25 enfants de moins de 6 ans (répartis en deux sections : bébés et moyens / grands) a la particularité de n'être ouverte qu'aux entreprises et aux mairies, qui peuvent y réserver des places pour leurs employés ou administrés. La Ville de Valenciennes a levé cette option en achetant six places qui seront réservées aux enfants de familles valenciennoises. « *Cette opportunité*, explique Gwendoline Desforges, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, *donne la possibilité d'augmenter notre nombre de places d'accueil en structure collective et de pouvoir apporter des solutions à de nouvelles familles, parallèlement aux 148 places municipales existantes. Cet achat de "berceaux" a aussi la vertu d'encourager et d'accompagner l'initiative prise par une entreprise de crèche privée d'installer une structure à Valenciennes* ». Située dans les locaux de la gare, en lieu et place de l'ancien restaurant La Dodenne, cette crèche bénéficie d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Nord. « *La Ville se réjouit de cette installation qui va répondre à un vrai besoin, surtout placée là, en plein cœur de la gare SNCF et à proximité immédiate du tramway, des bus et d'un parking, où passent des milliers de personnes chaque jour. Elle propose en plus des horaires étendus (de 7h à 19h du lundi au vendredi) et une qualité de personnel recruté selon les mêmes réglementations que pour nos crèches publiques* », souligne Gwendoline Desforges. Les places seront quant à elles attribuées selon les mêmes critères que pour les établissements municipaux. Pour rappel, le point info relais, situé à l'Espace Jeunesse Famille, 12 rue Louis Cellier, est le seul interlocuteur pour une demande de place dans l'une des structures petite enfance de la Ville ou pour l'une des six places municipales aux "Sottises de Valenciennes".

Point Infos Relais

Contact et prise de rendez-vous au 03 27 22 59 15
L'Espace Jeunesse Famille est ouvert le lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 18h.
ejf@ville-valenciennes.fr

Cadre de vie

La voirie au cœur des priorités

Pour un paysage urbain toujours plus qualitatif et embelli, la Ville a engagé un grand plan de rénovation de ses voiries. Chaque année, elle consacre ainsi plus de sept millions d'euros d'investissement et d'entretien courant.

L'opération menée dans le secteur de La Plaine a métamorphosé le quartier.

« *Le paysage urbain contribue à l'image d'une ville, je dirai même à l'image de marque d'une ville, à la qualité de vie qu'elle est en capacité de proposer, et par là même à la fierté de ses habitants et à l'attachement qu'ils peuvent porter à leur quartier* ». Pour le député-maire de Valenciennes, Laurent Degallaix, le cadre de vie compose « *l'un des socles du bien vivre ensemble et du bien-être des personnes, pour faire de Valenciennes une ville où il fait bon vivre et où se développe un authentique plaisir de vivre ensemble* ».

Et si chaque Valenciennois participe à la qualité de vi(l)e (quand il rénove sa façade, quand il rentre ses poubelles, quand il fleurit sa devanture ou même, pour le commerçant, quand il pose une enseigne ou embellit sa vitrine), la Ville est partie prenante de l'entretien et de l'amélioration constante du cadre de vie, et en particulier des voiries. « *Les voiries touchent l'environnement direct des habitants, qui y accordent énormément d'importance. Nous avons donc placé la rénovation des voiries et toutes les problématiques de proximité au cœur des priorités de ce mandat* », explique Franck Koller, conseiller municipal délégué aux travaux et à la vie des quartiers.

150 rues rénovées

Si toutes les rues à requalifier sur les 170 km de voiries que compte Valenciennes ne pourront être refaites à neuf d'ici à la fin du mandat, Laurent Degallaix s'est engagé à rénover au total 150 rues d'ici à 2020 (*voir interview en page 9*). Après le centre-ville au cours de la dernière décennie, le programme de rénovation urbaine lancé avec l'ANRU (l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) s'est consacré aux quartiers Dutemple, faubourg de Cambrai et Chasse Royale. De nouveaux quartiers prennent le relais, conformément à la volonté de Laurent Degallaix à réussir à traiter des quartiers dans leur globalité, comme à la Plaine. « *Pour avoir rencontré à plusieurs reprises les habitants du secteur, je peux dire qu'ils apprécient la transformation de leurs rues. Il faut dire que c'est vraiment superbe* ». Après Nungesser en 2014, la Plaine en 2015, de nouveaux quartiers vont être positionnés et bénéficier de la majeure partie du budget de trois millions d'euros que la Ville affecte en moyenne chaque année à la réfection des voiries, des trottoirs, à l'aménagement paysager, à la création d'aires de jeux pour les enfants, à l'optimisation des places de stationnement, à la mise en place de dispositifs pour faire ralentir les automobilistes... « *Bref, tout ce qui peut contribuer à métamorphoser le tissu urbain,* poursuit Franck Koller. *À chaque fois, à la Plaine comme en ce moment dans le quartier du faubourg Sainte-Catherine, où pas moins de douze rues et places vont être intégralement reliftées (voir article en page 8), la volonté est d'améliorer la qualité de vie des habitants et de leur donner envie de se réapproprier l'espace public. Un accent particulier est d'ailleurs mis sur les arbres et la*

Des chantiers dans les quartiers, signe d'une ville dynamique et ambitieuse.

valorisation des espaces verts ». Comme pour tous les chantiers de voirie, une coordination a lieu avec les concessionnaires de réseau (assainissement, gaz, électricité...), non seulement pour éviter que les rues qui ont été refaites ne soient abîmées par la suite mais aussi pour mutualiser les coûts.

Au tour du parking Lacuzon

Le programme municipal de travaux 2016 a également prévu la réfection de la rue Durin, qui a eu lieu cet été. La période estivale a également vu la place du Commerce totalement renouvelée avec, notamment, la pose de nouveaux pavés plus résistants. Avant la fin d'année, les travaux débuteront dans le quartier que l'on appelle communément le vieux Chasse-Royale. La place de l'Algérie, ainsi que les rues de Madagascar, du Maroc, de Tunisie, Léopold Defays et de la Chasse-Royale, seront intégralement réhabilitées. L'automne sera, quant à lui, marqué par le début des travaux place de l'Hôpital général face au nouvel hôtel et rue de Jemmapes. Ce chantier, qui devrait s'étaler sur six mois environ, sera mené par la Ville et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes (SIAV). Le pavage y sera changé et ressemblera à celui du centre-ville.

La fin 2016 verra également les premiers coups de pioche boulevard Watteau (*voir article en page 2*), chantier porté par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole qui s'inscrit dans la continuité de la rénovation du boulevard Carpeaux. Enfin, en 2017, un travail sera réalisé au niveau du parking Lacuzon (réfection de l'enrobé, nouvel éclairage, mise sous vidéoprotection, optimisation de l'espace par un nouveau marquage...). Une centaine de places supplémentaires pourront ainsi inciter les usagers à utiliser ce parking gratuit à quelques pas du centre-ville.

Les Valenciennois concertés

En amont de tout aménagement majeur des espaces publics, la Ville de Valenciennes fait le choix « *logique et naturel* » pour Laurent Degallaix d'engager une démarche de concertation avec les habitants. Les projets de voirie sont ainsi précédés d'une réunion publique (ou de plusieurs au besoin) qui vise à recueillir les attentes et les besoins des riverains directement concernés par les aménagements programmés. « *Ces réunions de proximité donnent la possibilité de pouvoir répondre le plus finement possible aux aspirations de ceux qui vivent leur quartier au quotidien et de les impliquer dans le devenir de leur ville* », prolonge Laurent Degallaix. Si le grand plan annuel de réfection des voiries change le quotidien des Valenciennois, la voirie est elle aussi "changée" au quotidien. Car tous les jours, les équipes du service voirie et plus largement du service cadre de vie de la Ville œuvrent pour effectuer des réparations de sécurité et d'entretien. « *Renouveler un marquage au sol, changer un potelet, réparer un trou en attendant que l'enrobé ne puisse faire partie d'une programmation. Parfois il suffit de pas grand-chose pour améliorer le quotidien des habitants* », témoigne Franck Koller. À titre d'exemple, 250 000 euros sont budgétés cette année pour la signalisation routière. En plus de l'important budget d'investissement, trois autres millions d'euros sont consacrés au fonctionnement. Il s'agit des opérations courantes pour entretenir et consolider l'existant. Propreté urbaine, fleurissement, peinture au sol, potelets, éclairage public... Tout ce qui contribue à maintenir et embellir le cadre de vie est ainsi pris en compte dans cette enveloppe budgétaire souhaitée conséquente « *malgré, et il est important de le rappeler, une conjoncture budgétaire toujours très difficile pour les collectivités* ». Enjeu du cadre de vie, la voirie est ainsi placée au cœur de l'action municipale qui souhaite créer des conditions de vie optimales pour que les Valenciennois se sentent bien et concernés par la vie de leur quartier, de leur ville, par des améliorations techniques et urbaines qui impactent tous les jours leur bien-être. ■

HERVÉ MORMENTYN
Adjoint au maire délégué aux travaux
« L'espace public plus agréable »

Lorsque nous traitons la réhabilitation d'une voirie, nous traitons l'ensemble du cadre de vie. L'idée est de rendre l'espace public plus agréable, plus fonctionnel, plus accessible, plus attractif aussi, de sorte que les Valenciennois vivent mieux leur ville.

MATTÉO GUALANO
Adjoint au maire délégué à la proximité
« La citoyenneté active »

Avant chaque grand chantier de rénovation de voiries, nous invitons les habitants pour leur présenter le projet d'embellissement de leur quartier. Ils peuvent donner leur avis, exprimer leurs attentes, s'impliquer. À Valenciennes, la citoyenneté est vraiment active.

JACQUES DURVAUX
Président de Val Sainte Catherine
« Les riverains se réjouissent »

Les riverains du faubourg Sainte-Catherine se réjouissent des travaux de rénovation des voiries, qui vont améliorer notre quotidien et embellir notre quartier, notamment place de la Moselle où une aire de jeux pour enfants sera installée.

FOCUS

LA VOIRIE EN QUELQUES CHIFFRES

170
En km, la distance de voiries à Valenciennes. Soit 350 km de trottoirs

14 000
Le nombre d'arbres plantés sur l'espace public

9 600
Le nombre de points lumineux

680
Le nombre de rues à Valenciennes

3
En millions d'euros, le budget d'entretien des espaces publics

7
En millions d'euros, le budget d'investissement pour les voiries en 2016, dont près de la moitié est consacrée aux travaux de remise à neuf

250 000
En euros, la sommes dépensée chaque année pour les travaux de peinture routière

600 000
En euros, le montant annuel du marché de propreté urbaine

125
Le nombre d'employés municipaux œuvrant au quotidien pour le cadre de vie

Quartier
Au tour du faubourg Sainte-Catherine

Après la Plaine et avant le vieux Chasse Royale, une douzaine de rues supplémentaires sont actuellement en cours de rénovation.

Avec quelques mois de décalage, le chantier de réfection des voiries du faubourg Sainte-Catherine a commencé. Le délai s'explique par la nécessaire mise au point entre la Ville et le SIAV (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes) pour la coordination des travaux. « *Le réseau d'assainissement du secteur a besoin d'une profonde rénovation et il n'était évidemment pas envisageable de commencer le chantier de rénovation avant l'intervention du SIAV. La patience des riverains sera récompensée puisque la rue Jean Bernier, qui ne devait pas être refaite, a finalement pu être incluse au programme* », indique Hervé Mormentyn, adjoint au maire délégué aux travaux.

« Améliorer le cadre de vie »

« *Avec 2,5 millions d'euros investis, ce quartier représente le grand projet d'investissement de la Ville en 2016 pour les voiries. Il montre combien nous maintenons le cap pour continuer d'améliorer le cadre de vie de tous les Valenciennois* », poursuit Hervé Mormentyn. Car, comme pour le quartier de la Plaine traité l'an passé, ce vaste chantier englobe la requalification complète de tout l'espace public : voiries, trottoirs, aménagement paysager, réorganisation et matérialisation des places de stationnement… Les rues sont entièrement refaites à neuf pour créer une véritable harmonie. Cela concerne les rues de la Digue, de l'hôpital de Siège, de la Fontaine Saint-Gilles, du faubourg Sainte-Catherine, de Lorraine, de Strasbourg, de Metz, des Poilus, Jean Bernier, le chemin des Planches, la résidence de la Tourelle ainsi que la place de la Moselle. La place de la Moselle sera quant à elle réaménagée avec l'implantation d'une aire de jeux pour les enfants. La placette à l'intersection du boulevard Saly et de la rue de la Digue sera réorganisée pour une meilleure gestion du stationnement. « *Ces travaux ont aussi pour vocation de favoriser le mieux-vivre ensemble pour tous les riverains. En réaménageant les trottoirs, nous facilitons également la cohabitation entre les véhicules stationnés et le passage des mamans avec une poussette ou des personnes à mobilité réduite* », complète Hervé Mormentyn. ■

Proximité

Quand les rues se refont une beauté

En parallèle de quartiers traités dans leur globalité, certaines rues font chaque année l'objet d'une réfection complète.

Depuis l'élection de Laurent Degallaix en 2012, priorité qu'il a réaffirmée en 2014 pour la durée du mandat jusqu'en 2020, les voiries font l'objet de nombreuses attentions. Dans le cadre de l'investissement qu'elle y consacre chaque année de 3 millions d'euros (soit six fois plus en moyenne qu'avant 2012), la Ville effectue la rénovation complète de quelques rues, lesquelles viennent s'ajouter aux programmes qui visent des quartiers entiers comme au faubourg Sainte-Catherine (*voir article page 8*). Le choix des rues concernées, qui sera finalisé d'ici à la fin de l'année, s'appuie sur un diagnostic complet de l'ensemble des voiries de Valenciennes, qui a précisé leur état et établi par là même un ordre de priorités.

« *Mettre les bouchées doubles* »

« *Valenciennes dispose d'un maillage de voiries très dense et nous devons donc logiquement définir des priorités, en concertation aussi avec les concessionnaires (SIAV, ERDF, GRDF…) pour rationaliser les coûts* », explique Hervé Mormentyn, adjoint délégué aux travaux.

Et les rues choisies vont être traitées dans leur globalité. Car si l'objectif est bien entendu de rendre les voiries plus fonctionnelles, il s'agit aussi et surtout d'améliorer la qualité de vie des riverains, dont la rue et le quartier se trouvent ainsi valorisés. « *Nous avons souhaité aller plus loin que la simple réfection de l'enrobé. Les trottoirs seront refaits, les places de parking seront délimitées pour être optimisées, le marquage au sol sera refait à neuf lui aussi et quand cela est possible et nécessaire, des systèmes de ralentissement seront ajoutés,* en accord là aussi avec les riverains. *Ces travaux de voiries changent l'image d'un quartier* », détaille Hervé Mormentyn.

Sur le budget de 3 millions d'euros investis encore cette année, 500 000 euros sont fléchés pour opérer ces chantiers qui s'ajoutent aux "gros" projets 2016, ainsi qu'aux nombreuses "petites réfections" qui se comptent par centaines tout au long de l'année. « *Maire de terrain, toujours à l'écoute des habitants, Laurent Degallaix sait combien la question des voiries méritait une action spécifique. D'abord parce qu'il en va de la beauté de notre ville. Et puis les Valenciennois sont légitimement en droit d'attendre une qualité de voiries qui n'existe pas partout. Malgré le contexte budgétaire très compliqué et le nombre de km de chaussées à traiter, nous allons continuer de mettre les bouchées doubles* », conclut Hervé Mormentyn. ■

QUESTIONS À…

Laurent DEGALLAIX

« 150 rues requalifiées ! »

Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, explique l'importance de poursuivre la rénovation des voiries pour proposer une ville toujours plus belle et accessible.

Pourquoi les voiries constituent-elles une priorité de votre action ?

Une ville est composée d'une communauté d'hommes et de femmes qui vivent dans un espace commun. Le cadre de vie forme à mon sens un socle essentiel pour que les habitants se sentent bien chez eux. Valenciennes s'est embellie et continue de le faire. Ces efforts de longue date renforcent son attractivité. En ces temps où l'argent public se raréfie, notre collectivité dispose encore de la capacité d'investir grâce à notre gestion rigoureuse. Investir pour la ville de demain consiste avant tout à améliorer le quotidien des habitants. Un cadre de vie rénové, une rue requalifiée développent aussi un sentiment de fierté pour chacun.

Comment le choix des quartiers concernés par ces travaux se fait-il ?

Nos choix sont déterminés par l'état des voiries qui a fait l'objet d'une cartographie en 2014 et par des logiques de coût. Pour le quartier du faubourg Sainte Catherine, nous avons attendu que le SIAV (Syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes) programme ses travaux avant de lancer les nôtres. Cette planification concertée engendre une mutualisation de certaines dépenses. Choisir de traiter les boulevards Watteau et Pater participe là aussi d'un choix de programmation cohérent, puisqu'après l'avenue Pompidou et le boulevard Carpeaux magnifiquement requalifiés, il apparaissait logique de s'intéresser à ces deux artères importantes dans une continuité paysagère et urbaine harmonieuse, en particulier sur les modalités de déplacements.

Quel est votre objectif d'ici à la fin du mandat ?

150 rues requalifiées en six ans. Cet objectif, je l'ai écrit dans le programme que j'ai présenté en 2014 aux Valenciennois et je m'y tiendrai, malgré un contexte budgétaire compliqué et les investissements imprévus qu'il faut engager, à commencer par la future piscine. Cette année encore, la Ville porte son effort à 7 millions d'euros pour la rénovation des voiries. Notre approche s'appuie sur une répartition des travaux par quartier tout en réussissant en parallèle à programmer dans le temps la requalification d'espaces structurants comme la place Poterne ou le parking Lacuzon. Valenciennes doit continuer à se moderniser, à devenir encore plus accessible, à prendre soin de ce qu'elle est dans le respect de son histoire et de sa volonté de se construire un avenir durable.

FOCUS

Coup de neuf dans les écoles

Si en juillet et en août, les élèves prennent des vacances bien méritées, leurs écoles sont chouchoutées par la Ville. En complément des travaux réalisés pour assurer l'entretien courant tels que les peintures, le rachat de mobilier ou encore les revêtements de sol, l'accent a été mis cette année sur les menuiseries et les couvertures. Ainsi, à l'école de la Plaine de Mons, les anciens châssis de la façade sud des bâtiments 1 et 2 ont été remplacés par des châssis double vitrage qui, au-delà d'être plus esthétiques, vont engendrer d'importantes économies de fluides et diviser par deux la facture énergétique. Les écoles Louise Weiss et Germaine Coty ont quant à elles vu leurs toitures refaites à neuf. A l'école élémentaire Louis Duvant, la cour a fait l'objet d'une attention particulière puisque son sol en macadam a été entièrement renouvelé pour être parfaitement adapté aux besoins des élèves. L'un des autres chantiers de l'été a consisté en la poursuite du programme d'installations de vidéophones à l'entrée des écoles. Toutes les écoles maternelles en sont désormais dotées et le programme se poursuivra l'an prochain avec l'équipement progressif des écoles élémentaires. Tous travaux confondus, la Ville a produit un effort conséquent d'investissement de 600 000 euros en 2016 dédié aux locaux des écoles, pour offrir aux élèves valenciennois les meilleures conditions de vie et d'apprentissage possibles.

Association

L'OVJS, maillon fédérateur du sport valenciennois

L'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports œuvre pour le développement des activités et des pratiques sportives.

OVJS. Ces quatre lettres bien connues identifient une association qui a pour mission de rassembler et de coordonner les acteurs sportifs valenciennois et de concourir au développement des pratiques et animations sportives, de loisirs et de compétitions. L'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports est présidée depuis mars 2015 par Michel Gamez. Ancien joueur du VAFC, du temps où il s'appelait encore l'USVA, Michel Gamez est toujours resté impliqué dans la vie sportive de Valenciennes et aime insister sur le rôle de fédérateur de l'OVJS. « *La quasi-totalité des clubs sportifs de la Ville sont adhérents. L'OVJS représente donc l'ensemble des clubs, écoute leurs problématiques, les aide aussi dans la recherche de sponsors, à monter les dossiers de subvention* ». L'association s'engage d'ailleurs à formuler un avis sur le montant des subventions proposées au vote du conseil municipal et versées ensuite aux associations.

« *Impulser des synergies* »

L'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports répartit son activité via trois commissions : "équipement sportif existant et création de nouveaux équipements", "gestion et attribution des critères de subvention" et "animation et événementiel". Ces commissions « *réunissent les différents membres du bureau de notre association pour travailler de façon collégiale, ciblée et efficace* », souligne Michel Gamez qui sait compter sur une équipe motivée. « *Nous sommes tous d'anciens sportifs ou issus de clubs. Le sport, nous avons ça dans la peau et nous sommes fiers d'agir pour la promotion et le développement de la pratique de l'éducation physique et du sport dans notre ville et au bénéfice des très nombreux licenciés de nos clubs* ».

L'association donne également une place de choix à la jeunesse, en organisant des actions de sport et de loisirs pour les moins de 25 ans (à l'image de la fête du sport qui s'est tenue les 28 et 29 mai derniers sur la place d'Armes) et en chapeautant le CLAP. Le CLAP (Comité Local d'Aide aux projets du Valenciennois) propose une aide technique, logistique ou financière aux jeunes du Valenciennois ayant un projet culturel, artistique, scientifique, social ou encore sportif. « *Cette activité symbolise un pan important de notre action*, note Michel Gamez. *Le cœur de notre mission est vraiment de fédérer l'ensemble du monde sportif associatif, d'impulser des synergies et pourquoi pas d'encourager les fusions entre certains clubs qui poursuivent des objectifs similaires et pourraient être plus forts s'ils regardaient dans la même direction* ».

Installée au quatrième étage de la Maison Des Associations, l'OVJS est devenu un maillon essentiel et un trait d'union entre la Ville et les clubs sportifs ou tournés vers la jeunesse. ■

À SAVOIR

Animation

« *Le vélo est l'avenir des villes* »

Rendez-vous incontournable de septembre, Val' en cycles met de nouveau à l'honneur le vélo et toutes ses vertus.

Rapide, économique, écologique, bon pour la santé... Pédaler pour se déplacer a beaucoup d'atouts. « *Et quand il ne pleut pas, c'est très agréable* », affirme Alain Legrand, correspondant valenciennois de l'association Droit au vélo, convaincu que « *le vélo reste l'avenir des villes. Les collectivités se doivent d'agir pour le partage du territoire et pour faciliter la vie des cyclistes. À Valenciennes, nous avons signé une charte avec la Ville et notre structure est associée aux projets de voiries et aux aménagements dédiés à l'usage du vélo* ». Organisé dans l'esprit du Plan Vélo adopté par la Ville de Valenciennes, Val' en cycles, piloté par l'antenne locale de Droit au vélo avec le soutien de la Mairie, revient donc pour un grand rassemblement pédagogique. Sur la place d'Armes, les visiteurs seront accueillis par les bénévoles de l'association ainsi que par de nombreux partenaires qui, ensemble, démontreront les nombreux avantages de la pratique du vélo. « *Nous voulons vraiment inciter les gens à prendre leur vélo pour aller travailler ou même pour aller faire des courses en ville. La plupart des choses que l'on achète sont facilement transportables en vélo et il y a des parkings gratuits en plein centre-ville pour les cyclistes* », souligne Alain Legrand. La Ville a en effet multiplié les arceaux et créé un parking à vélo couvert, place du Marché aux Herbes à côté de la Poste. Le temps d'une journée, seront ainsi réunis une pharmacyclo pour apprendre à réparer son vélo, une broc vélos où il sera possible de vendre ou d'acheter tout ce qui tourne autour de la bicyclette, une présentation de vélos rigolos, un manège à vélo pour enfants, un atelier de marquage de vélo contre le vol ou encore une présentation de vélos électriques.

La Ville tiendra également un stand pour présenter ses engagements pour le développement du vélo urbain, tout comme le SITURV (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Valenciennes) qui présentera l'une des mesures phares de son tout nouveau schéma directeur cyclable du Valenciennois : un projet de location de vélos en libre-service.

Une parade déguisée

L'événement sera également marqué à 10h30 par une parade festive et musicale dans toute la ville. « *Cette randonnée a vocation à démontrer qu'automobilistes et cyclistes peuvent partager la route en toute sécurité. Cette balade d'une durée d'1h30 réunit les familles et l'ambiance est très conviviale puisque nous encourageons les gens à venir déguisés* », précise Alain Legrand. À 14h30, une autre balade est programmée avec, cette fois, une connotation patrimoine, en clin d'œil aux Journées européennes du patrimoine qui se déroulent le même jour. Un guide de l'Office de Tourisme emmènera les cyclistes pour une découverte de Valenciennes sur le thème du bassin minier, patrimoine mondial de l'Unesco. Une autre façon de transmettre l'amour du vélo et de son utilisation au quotidien. ■

Val' en cycles

Samedi 17 septembre, de 10h à 17h, place d'Armes

Informations au 03 20 86 17 25

Randonnée départ 10h30 de la place d'Armes (gratuite)

Possibilité de louer un vélo à l'Office de Tourisme : 3 €

INTERVIEW

Pascal VANHELDER

« *Des vélos en libre-service* »

Pour Pascal Vanhelder, conseiller municipal chargé des déplacements et vice-président du SITURV, des synergies doivent être créées entre le vélo et le tramway.

Quel est l'esprit du plan vélo proposé par le Siturv ?

Depuis le premier plan de déplacement urbain qui remonte à 2001, il demeure indispensable de poursuivre collectivement les efforts pour renforcer la place et l'usage du vélo. A l'image du plan vélo mis en œuvre par la Ville de Valenciennes, l'objectif commun reste le développement d'un moyen de transport écologique, économique et bon pour la santé. Voilà l'esprit du schéma directeur cyclable du Valenciennois, adopté par le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Valenciennes (SITURV).

Que présente concrètement ce schéma ?

L'une des mesures phare consiste à engager la mise en place de vélos en libre-service. Deux expériences test vont être menées dans les villes de Valenciennes et de Denain. Ce dispositif de location de vélos revient souvent dans les demandes exprimées par de nombreux habitants. Le choix de la gare de Valenciennes s'avère stratégique tant elle remplit les critères pour y créer un vrai pôle multimodal capable de coupler l'utilisation du train, du tramway et du vélo, de les mettre en synergie. Elle va même devenir l'image de marque de la multimodalité. Dès cette fin d'année ou tout début 2017, des vélos seront donc proposés en location libre-service. Cette nouvelle offre a vocation à inciter chacun à changer ses habitudes de déplacement.

Quelles autres mesures sont proposées ?

Les études démontrent que les déplacements pertinents se situent entre 1 et 3 km. En dessous, la marche est privilégiée. Au-dessus, la voiture est préférée. Ce schéma directeur cyclable ambitionne notamment de faciliter l'usage du tramway et du vélo et, pour cela, de développer les garages à vélo à proximité des stations pour que les usagers puissent aller à vélo jusqu'aux transports en commun. Deux types de stationnement vont donc être aménagés : des garages sécurisés où l'on accède grâce à son titre de transport et des arceaux sur lesquels le cycliste accroche son vélo avec son équipement antivol. Ces mesures visent aussi à faire prendre conscience qu'il n'y a pas de raison de prendre la voiture si le vélo se montre moins cher, plus écologique et meilleur pour la santé.

Événement

Deux jours dans le cœur historique de Valenciennes

Autour du thème des hospitalités, le riche programme des Journées européennes du patrimoine invite à un temps d'animations pour comprendre l'Histoire de Valenciennes à travers les siècles.

Pour les Journées européennes du patrimoine 2016, la Ville de Valenciennes a opté pour un thème qui colle bien avec ses valeurs : hospitalités. Ce choix entend créer différents liens entre le patrimoine ancien et celui qui s'invente aujourd'hui. « *Nous avons voulu profiter de la prochaine ouverture de l'hôpital général transformé en hôtel et également des fouilles qui ont démarré en juin sur les lieux de l'ancien hôtel-Dieu pour rappeler que depuis le Moyen Âge, Valenciennes cultive une tradition d'hospitalité, à travers notamment de nombreuses maisons hospitalières* », raconte Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine. En effet, du Moyen Âge à la Révolution, la ville accueillait les enfants orphelins, les filles mères, des personnes qui rencontraient des problèmes psychiatriques ou encore des mendiants.

Le petit train revient

« *C'est ce qui a d'ailleurs amené à la construction de l'hôpital général* », précise Daniel Cappelle. Avec les hospitalités comme fil rouge, plusieurs animations vont donc rythmer ces journées du patrimoine. A l'hôtel de Ville, les visiteurs pourront justement se plonger dans l'histoire de l'hôpital général, avec une exposition de documents rarement montrés au grand public. Une exposition sur les autres maisons hospitalières de Valenciennes, dont l'hôtel-Dieu, sera par ailleurs proposée à la bibliothèque. La nuit du 17 au 18 septembre sera quant à elle marquée par une visite guidée des maisons hospitalières, pour laquelle « *le rendez-vous est donné à 21 h sur la place d'Armes pour une durée d'une heure et trente minutes environ. Une balade pas comme les autres car le soir, le patrimoine se dévoile sous un autre jour* », assure Daniel Cappelle, lequel animera lui-même cette visite guidée.

Comme l'an dernier, les différents quartiers de la ville ont été associés à ces Journées européennes du patrimoine, avec la création de l'exposition "Hospitalité" qui fait le parallèle entre le passé et le présent. Présentée à l'hôtel de Ville pendant les deux jours, cette exposition créée dans le cadre d'ateliers patrimoine avec des habitants fera ensuite le tour des centres sociaux.

Dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre, un clin d'œil aux sculpteurs de Valenciennes qui ont réalisé des monuments aux morts prendra la forme d'une exposition photos sous le kiosque du musée des Beaux-arts.

Le dimanche, le Village patrimoine plantera ses tentes sur la place d'Armes avec, entre autres, des démonstrations d'artistes et d'artisans. Quant au petit train, plébiscité l'an dernier, il continuera d'emmener le public pour une visite guidée des monuments de la ville, au départ de la place d'Armes, toutes les heures.

Bien sûr, les lieux traditionnellement ouverts pour les Journées du patrimoine accueilleront le public pendant le week-end, tandis que les personnes qui veulent voyager dans le temps de manière originale pourront se prendre en photo devant l'une des dix cartes postales anciennes format XXL qui seront disséminées dans la ville. Histoire d'immortaliser cette édition 2016. ■

Journées européennes du patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Programme sur www.valenciennes.fr

INFOS

NICOLAS WANECQ
Royé de Notre-Dame du Saint-Cordon

« Dans l'ADN du Valenciennois »

J'ai un attachement viscéral à Notre-Dame du Saint-Cordon. Elle fait d'ailleurs partie de l'ADN du Valenciennois et de nombreux Valenciennois, croyants ou non. Pour nous, les Royés, un tour Saint-Cordon se déroule bien quand chaque pèlerin a pu vivre un temps fort.

NABIL OUELHADJ
Artiste de la Cie Racines Carrées

« Du fond, de la forme et des odeurs »

Venez découvrir l'exposition "Merci pour les restes !" d'une manière atypique, avec une version adaptée du spectacle "Bon app' !". Beatbox et danse urbaine viendront comme un écho contemporain donner une dimension différente aux œuvres du musée des Beaux-arts.

DANIEL CAPPELLE
Conseiller municipal délégué au patrimoine

« Comprendre l'histoire »

Les Journées du patrimoine proposent chaque année un moment privilégié pour comprendre l'histoire de Valenciennes, bâtir des passerelles entre le patrimoine d'aujourd'hui et celui de demain et poser un autre regard sur le patrimoine qui nous entoure.

FOCUS

Saint-Cordon : sécurité renforcée

En 1008, la municipalité de Valenciennes a fait le vœu d'honorer chaque année Notre-Dame du Saint-Cordon, pour la remercier d'avoir sauvé les Valenciennois de la peste. Il était donc inimaginable, malgré l'impérative question de sécurité qui se pose désormais, d'annuler cette procession si chère aux Valenciennois. « *Nous tenions vraiment au maintien du Tour du Saint-Cordon. C'est un événement historique et les Valenciennois y sont tant attachés que nous avons multiplié les rendez-vous avec le sous-préfet pour maintenir l'événement dans une formule qui conserve l'essentiel* », explique Olivier Marlière, conseiller municipal délégué à la sécurité. Dimanche 11 septembre, à 9 h, la messe en plein air sera donc « transférée » place d'Armes. Les pèlerins ne pourront y accéder que par des points d'accès sécurisés. Puis le petit tour, dans une version raccourcie, se dirigera vers l'école Marie Immaculée, rue de Famars. « *Comme d'habitude, le maire et les élus du conseil municipal porteront la Vierge* », détaille Michel Ployart, le président de la confrérie des Royés. Un petit tour qui sera placé sous haute sécurité grâce aux agents de la police nationale et de la police municipale. Le grand tour, lui, ne sera pas organisé de manière collective pour des raisons évidentes de sécurité. Les pèlerins sont invités à suivre le parcours habituel des 14 km sur les trottoirs, seuls ou en petits groupes. La statue de la Vierge sera transportée en camion pour les étapes dans quatre églises. Vers 17h30, elle reviendra par la rue de Famars, passera place d'Armes et regagnera l'église Saint-Géry.

Tour du Saint-Cordon
Dimanche 11 septembre, départ à 10h15, place d'Armes
Programme complet sur www.saint-cordon.com

Archéologie
Merci pour l'exposition !

Le musée des Beaux-arts met à l'honneur son fond archéologique autour d'une exposition sur l'alimentation à la fin du Moyen Âge.

À Valenciennes, de nombreuses opérations d'archéologie urbaine ont été menées ces dernières années, comme en ce moment sur le site de l'ancien cinéma Le Club. Et bien souvent, les archéologues de la Ville mettent au jour des objets qui en disent beaucoup sur l'alimentation des Valenciennois de la fin du Moyen-Âge. « *Ils découvrent ce que nos ancêtres ont jeté dans leurs poubelles et cela permet de savoir ce qu'ils mangeaient, comment ils mangeaient* », détaille Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine.

Un repas comme au Moyen-Âge

De ces découvertes est née une exposition programmée au musée des Beaux-arts : *Merci pour les restes*, qui prend le parti de montrer comment, à partir des déchets, l'archéologie, en association avec d'autres disciplines (archéozoologie, étude des textes, iconographie…), réussit à illustrer l'alimentation sur une période aussi lointaine. « *L'idée est aussi de montrer qu'aux termes de recherches, des éléments qui semblent insignifiants peuvent nous en apprendre beaucoup sur les habitudes de nos ancêtres* », développe Daniel Cappelle, soucieux aussi de mettre en valeur le travail de l'équipe des archéologues du musée. « *99 % des objets présentés ont été trouvés à Valenciennes, exposés pour la première fois sous cette thématique* ». Restes de préparation et de consommation des aliments (graines, noyaux, coquillages, ossements animaux) et mobilier (ustensiles de cuisine et de table)… L'exposition ambitionne de permettre de mieux appréhender les trois étapes essentielles de l'alimentation : le stockage des denrées, la préparation des plats et la manière de consommer. En marge de l'exposition, un large programme d'animations est prévu avec, entre autres, des ateliers enfants et un repas comme au Moyen Âge. ■

Merci pour les restes !
Musée des Beaux-arts
Du 20 octobre 2016 au 19 février 2017
Plus d'informations sur www.valenciennes.fr

Hausse de fréquentation au musée

Depuis sa réouverture après travaux le 25 septembre 2015, le musée des Beaux-arts de Valenciennes a accueilli près de 23 500 visiteurs. Sur la période de janvier à mai 2016, le musée a reçu la visite de 15 000 personnes, soit une hausse de 20 % par rapport aux années 2011, 2012 et 2013. Cette augmentation témoigne du succès de l'exposition temporaire "*Rêveries italiennes*" consacrée à Antoine Watteau et de la qualité du programme de rénovation dont l'établissement a fait l'objet.

Renseignements au 03 27 22 57 20

Bienvenue aux nouveaux Valenciennois

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu samedi 8 octobre à 9h. Les personnes qui viennent d'arriver à Valenciennes sont ainsi invitées à participer à cette réception organisée en présence de Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, et de l'équipe municipale. Les personnes qui souhaitent assister à cette manifestation conviviale (qui inclut une visite de la ville) sont priées de se faire connaître en se présentant directement à l'accueil général de l'hôtel de Ville, en envoyant un mail à accueil@ville-valenciennes.fr ou en contactant le 03 27 22 59 00.

Le cimetière Saint Roch connecté

Pour répondre aux besoins des familles qui ont parfois du mal à localiser la tombe de leurs aïeux et aux touristes, dont de nombreux étrangers, qui viennent se recueillir sur les sépultures des personnages célèbres ou sur les tombes des militaires, la Ville a installé une borne interactive au cimetière Saint-Roch. Accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, cette borne, qui sera en fonction avant la Toussaint, permettra, en tapant le nom de la personne recherchée, de trouver immédiatement la localisation. Elle donnera également des informations patrimoniales concernant les personnages illustres qui reposent au cimetière Saint-Roch. Cette dernière est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOS DÉMARCHES

Mini-stages sportifs

Pendant les vacances de la Toussaint, du lundi 24 au vendredi 28 octobre, la Ville propose des mini-stages sportifs aux jeunes Valenciennois âgés de 3 à 12 ans. Handball, rugby, patinage, escalade, canoé, boxe, escrime... Pour 30 euros, les jeunes peuvent ainsi pratiquer un ou plusieurs sports de leur choix, en lien avec les clubs de la ville, et découvrir par là même de nouvelles activités. Nouveauté cette année, des challenges sont proposés aux enfants pour les encourager dans la pratique. Au fil des séances, les points gagnés sont cumulés pour un classement non seulement lors de la session de stage mais aussi sur l'ensemble des sessions de l'année (vacances de février et de Pâques).

Renseignements et inscriptions au 03 27 22 59 40

Inscription sur les listes électorales

Les personnes qui viennent de s'installer à Valenciennes ou celles qui ont atteint la majorité cette année sont invitées à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. L'année 2017 sera notamment marquée par l'élection présidentielle, les 23 avril et 7 mai. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre au service état civil, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Il est également possible de réaliser l'inscription sur les listes électorales directement sur le site mon.service-public.fr

Renseignements au 03 27 22 59 52

Démarches en ligne

Le site internet de la Ville offre la possibilité de réaliser plusieurs démarches en ligne sans être obligé de se déplacer à l'hôtel de Ville. Il est dans ce cadre possible de demander un acte de naissance, de mariage ou de décès en se connectant sur l'onglet "Démarches en ligne". Certains formulaires comme les autorisations d'urbanisme ou encore les autorisations d'occupation du domaine public sont aussi téléchargeables en ligne. Enfin, certaines démarches comme le changement de nom sont possibles grâce à une redirection sur les sites gouvernementaux. Pour se faciliter la vie dans de nombreux domaines, toutes les démarches administratives sont ainsi expliquées et détaillées sur le site de la Ville dans la rubrique "Démarches en ligne".

www.valenciennes.fr

Numéros utiles

Hôtel de Ville : 03 27 22 59 00
Police municipale : 03 27 22 58 38
Police nationale : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Appel d'urgence européen : 112
Accueil sans abri : 115
Allo enfance maltraitée : 119
Allo maltraitance personnes âgées et/ou handicapées (ALMA) : 3977
Service d'aide à domicile (SAD) : 03 27 22 59 09
Service de soins infirmier à domicile (SSIAD) : 03 27 29 92 90
Conciergerie seniors : 03 27 22 46 66
Espace Jeunesse Famille : 03 27 22 59 15

Valenciennes à votre service

Numéro vert de la Ville : 0 800 111 444

- Voirie : trous, réparation de potelets...
- Éclairage public : panne, dégradation...
- Propreté : détritus hors collecte Valenciennes Métropole...
- Espaces verts : tontes, élagage...

Vos demandes seront automatiquement enregistrées et transmises aux services municipaux concernés. L'appel au N° vert est gratuit depuis un fixe.

La Toussaint dans les cimetières

Pour accueillir les nombreuses personnes qui se rendent dans les cimetières à la Toussaint, la Ville de Valenciennes met en place, des mesures spéciales dans les différents cimetières. Ainsi, les horaires d'ouverture des cimetières Saint-Roch et Saint-Jean sont élargis.
Si à partir du mois d'octobre les cimetières sont ouverts 7/7 jours de 8h à 17h45, ils fermeront exceptionnellement à 18h le mardi 1er novembre, jour de la Toussaint. Les bureaux administratifs dans les cimetières seront ouverts comme d'habitude pour orienter, conseiller et répondre aux interrogations sur les concessions funéraires. Le personnel des cimetières se tiendra à la disposition des visiteurs et pourra également aider au transport des fleurs si nécessaire.
Un fauteuil roulant est aussi disponible pour toute personne à mobilité réduite se présentant au cimetière Saint-Roch. Pour des raisons de sécurité et de fonctionnement, le jour de la Toussaint, les personnes habilitées à circuler avec leurs véhicules pendant l'année dans les cimetières n'y seront pas autorisées.
Concernant les travaux de nettoyage, d'entretien, de lessivages des marbres, ils doivent impérativement être terminés avant le 28 octobre au soir. Dans un souci de propreté et d'hygiène, toutes les fleurs fanées se trouvant sur les sépultures ou allées seront enlevées courant décembre par le personnel des cimetières. Pour rappel, les bennes sont strictement réservées à l'usage des cimetières.
Pendant la durée de la concession, les concessionnaires, ayants droits ou familles, doivent entretenir et veiller au bon état général de solidité et de propreté des sépultures et des monuments érigés.
Renseignements : cimetière Saint-Roch : 03 27 46 22 90, cimetière Saint-Jean : 03 27 46 62 43

Valenciennes infos

Directrice de la publication : Charlotte Lespagnol
Édité par la Ville de Valenciennes
Crédits photos : Thomas Douvry / Ville de Valenciennes
Conception et réalisation : POLYGONE MEDIA
Impression : Léonce Desprez - Label Imprim'Vert - Double certification : PEFC / FCS
Édité à 30 000 exemplaires - Dépôt légal septembre 2016

TRIBUNES LIBRES

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Fin(s) de partie(s)...

L'heure de la rentrée a sonné ! On a sifflé la fin de l'Euro et des JO. S'avance une période où les Français vont être confrontés à des échéances politiques importantes. L'attente est-elle à la mesure des déceptions et des rejets que le monde politique,dans son ensemble,a pu susciter ces temps derniers ?
En tout cas,à tous les niveaux du pouvoir et quels que soient les candidats,il s'agira dans les mois qui viennent pour les femmes et les hommes engagés dans les échéances électorales de respecter leurs électeurs. De dire ce qu'ils feront en déclinant clairement leurs projets et leurs programmes avec la plus grande honnêteté. Utopie diront la plupart d'entre nous ! Nous voulons pourtant croire encore que des femmes et des hommes décidés à faire avancer notre pays relèveront les défis prochains hors des conflits mesquins,calculateurs et partisans !
C'est le vœu que nous formulons en ce mois de rentrée pour tous et particulièrement les Valenciennois !
Didier LEGRAND, Isabelle DELGEHIER, Gérard CLIPET, Kostia HUANT, Michel BROUILLARD, groupe "Valenciennois, je me bats pour toi"

Halte aux embouteillages !

Renforçons les modes de déplacement alternatifs à la voiture !

Nous avons voté contre la recapitalisation à hauteur de 2 millions d'euros de la SAEM Stationnement. Car cela revient à faire payer le contribuable 2 fois : pour la construction d'ouvrages de parkings et pour le stationnement payant ! Comme pour le Cœur de Ville, la municipalité va encore se substituer aux promoteurs ! Par ailleurs, nous nous sommes toujours opposés à l'extension du parking payant qui va pourtant se poursuivre boulevards Watteau, Pater et Place Poterne. Alors que le commerce souffre, cette décision ne va-t-elle pas l'impacter négativement ? Il serait temps de favoriser les navettes gratuites à partir de parcs-relais et surtout la place du vélo dans les déplacements. Et rendons les transports en commun plus attractifs en termes de fréquence, d'horaires et de sécurité!
Créons un tarif très réduit sur les trajets de moins quatre stations !
Jean-Claude DULIEU, Nathalie LORETTE, Mohamed AGOUDJIL, groupe "Valenciennes, citoyenne"

Esprit démocratique

Une loi du travail contestée de tous bords,comment peut-on se moquer et ignorer l'avis du peuple.

La démocratie disparaît petit à petit en France,les choix du peuple sont bafoués, le droit à manifester est indéniable et il faut en tenir compte,quelque soit le moment et les circonstances présentes.

Aussi quand certains dirigeants d'un parti politique d'opposition parlent du respect des règles démocratiques, il serait judicieux qu'ils les appliquent ces règles au sein même de leur formation politique,dans le cas contraire il ne sont pas crédibles aux yeux du peuple.

Jean-Luc François LAURENT, groupe "Valenciennes Bleu Marine"

VALENCIENNES

Les moments forts

Pluies d'étoiles

Pour la fête nationale, toutes les générations, le regard levé vers le ciel et des étoiles plein les yeux, se sont réunies quai Magalotti pour le traditionnel feu d'artifice.

Remp'arts !

Théâtre, musique, peinture... La seconde édition des "Arts dans les Remparts" a fait revivre le temps d'un dimanche les vestiges de Vauban.

Enfants joyeux

Cette année encore, les jeux gonflables et autres structures ludiques installés dans différents quartiers par la Ville ont connu un vrai succès auprès de tous les enfants.

Zazie sur la place

Après Kool and the Gang et Imagination en 2015, Zazie a fait chanter la place Poterne pour le 14 juillet, devant des milliers de fans séduits.

Le Phénix à l'échelle européenne

Le Phénix scène nationale lance sa saison avec un nouveau label “pôle européen de création”, grâce à un soutien conforté notamment de Valenciennes Métropole.

Mairie de Valenciennes
B.P. N° 90339 - 59304 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01